

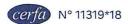


Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2021 - 2022

La demande de bourse nationale de lycée 1 est émise par le

~	Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.					
C	adre réservé à l'établissement (Ne rien remplir dans ce cadre)					
11	NE:					
D	Date de dépot du dossier dans l'établissement :///					
	Formulaire à compléter et à envoyer					
□ M □ n	lerci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de le rien inscrire dans les cases grises					
1. Le	es membres de la famille					
Son no						
Son pre						
	e de naissance					
	ys de naissance					
	onalité : 🔲 française 🔲 d'un pays de l'union européenne 🔲 d'un autre pays					
Si ľélèv	ve est sous tutelle administrative indiquez l'organisme:					
☐ la i Votre r Votre r Votre r Votre r	même mère					
•	o de téléphone Adresse mail					
	z vous une activité professionnelle ? 💮 Oui 📄 non					
Vous ê □ mar						

^{2.} Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.



^{1.} Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Votre conjoint, concubin ou	u partenaire de pacs e	st:			
☐ la mère de l'élève ☐ le père de l'élève ☐ autre					
Son nom de naissance					
Son prénom					
Son numéro fiscal					
Son adresse					
Code postal Comn					
Exerce t-il une activité professionnel	lle ? 🗌 Oui 📗 Nor				
Profession					
2. La scolarité de l'élève					
Établissement actuellement	t fréquenté par l'élève	•	35.0	MIN PLAN	
Nom de l'établissement	t irequente par releve	•			
Code postal Comm	nune				
Classe actuelle où est scolarisé l'élèv					
MEF-classe - libellé court :/					
ITET-Classe - libelle Coult.					
3. Les enfants à charge c		tera combre a sur propriemento propriemento de la propriemento de combre de la combre de la combre de la combre			
3. Les enfants à charge o	du foyer	Établissement scolaire	Bou	rsier	
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève		Établissement scolaire fréquenté ou profession		rsier non	
3. Les enfants à charge o	Date de naissance				
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	du foyer				
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance				
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance				
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance				
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance				
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance				
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance		oui	non	
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance				
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance		oui	non	
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance		oui	non	
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance		oui		
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance		oui	non	
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance		oui		
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance		oui		
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance		oui		
3. Les enfants à charge on Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève	Date de naissance		oui		

4. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné¹. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi². OUPS.GOUV.FR Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts. Vous avez droit à l'erreur Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation) Je soussigné: la mère le père autre personne en charge de l'élève JIM MIA A



Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant la remettre ou l'envoyer à l'établissement scolaire actuel de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice. Si vous déposez votre demande à la première période de la campagne, vous n'avez aucune démarche à effectuer à la rentrée de septembre. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.

Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

Observations éventuelles :

Signature du chef d'établissement et imbre de l'établissement :									
		11M	MIA	A	E A				

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses, en charge du traitement des bourses de lycée.

Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@education.gouv.fr

Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil).

Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

- 1. Connectez-vous sur le site <u>oups.gouv.fr</u> pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.
- 2. En application des articles de l'article 22 de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968. L'intégralité de ces textes de loi sont disponibles sur le site <u>legifrance.gouv.fr</u>.

